REPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE COMMUNE DE MEYMAC

Nombre de conseillers en exercice : 19

## **EXTRAIT DU REGISTRE** DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARINGE, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Violette JANET-WIOLAND, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Procurations: Lionel ROUSSET à Joël BEZANGER, Charlotte BOURG à Marie-Hélène CHAUQUET, David DUMAS à Catherine NIRELLI, Corine BRINDEL à Thierry BAILLARD

Date de la convocation: 26 Mars 2025

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H00

## DELIBERATION N° 2025-02-03- C - COMPTE ADMINISTRATIF 2024- BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT- AFFECTATION DU RESULTAT

Les membres du Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte Administratif 2024 du Budget annexe, Considérant les éléments suivants :

## SECTION FONCTIONNEMENT

211 431,08
178 510,98
33 242,09
0,00
33 242,09
1 187 780,16
1 365 514,86
-177 734,70
213 584,81
35 850,11
803 641,05
290 097,92
513 543,13
549 393,24

DECIDENT D'AFFECTER A L'UNANIMITE LE RESULTAT CUMULE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT COMME SUIT

L'EXCEDENT de la section de fonctionnement de 33 242,09€ sera repris au Budget primitif 2025 ligne 002 - Le résultat cumulé de 35 850,11 € sera repris au 001

La Secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET

Plose

Le 31 Mars 2025 Adjoint au Maire

Jean Reisse Schriff Berecture 019-211913603-20250402-2025-02-03-C-DE Date de télétransmission : 02/04/2025 Date de réception préfecture : 02/04/2025

